

Numéro d'abonné



NOTICE D'UTILISATION
QUIATIL 4/8

Touche D'APPEL URGENT (rouge)

- Pour lancer un appel : appuyer pendant 2 secondes environ sur le bouton rouge de l'appareil ou de la télécommande.
- Vous êtes informé que votre appel est en cours de transmission vers la station Téléassistance par le voyant « appel » qui s'allume sur le transmetteur, et par une série de « **bip** » émis par l'appareil sur une période de 10 secondes. En cas de fausse manœuvre, vous pouvez stopper l'appel en appuyant sur le triangle rouge avant le 3^e « bip ».
- Dès la réception de votre appel, l'opérateur de la station va vous parler et vous entendre en interphonie, sans que vous utilisiez votre téléphone. (Dialogue direct)
- Rassurez-vous, même si vous êtes dans l'impossibilité de répondre en interphonie, ou au téléphone, la station Téléassistance fera le nécessaire pour vous venir en aide rapidement.

Touche D'APPEL NON URGENT (bleue)

- Si vous déclenchez un appel par le bouton bleu, l'opérateur vous rappellera par téléphone.
- Ne décrochez pas votre téléphone avant qu'il ne sonne
- Dès que la Station sera en contact avec vous et connaîtra la raison de votre appel, elle déclenchera l'action appropriée.

La télécommande pendentif

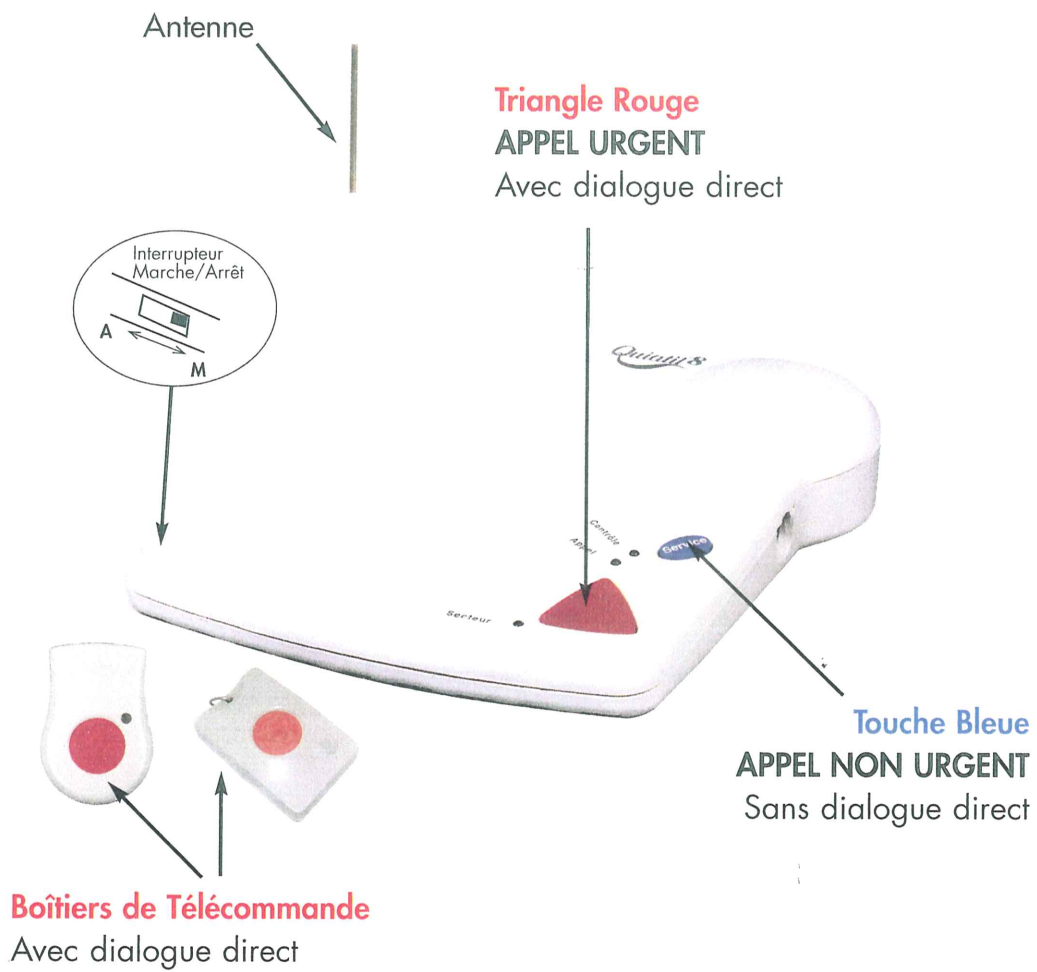
Elle ne craint pas l'eau mais n'est pas conçue pour être immergée. Par commodité évitez de la porter lorsque vous prenez un bain, mais gardez-la à portée de main. Elle peut être portée en pendentif, pincée sur un vêtement ou dans une poche. Ayez soin de toujours la porter lorsque vous vous trouvez à votre domicile. Il est recommandé, au moins une fois par mois, d'envoyer une alarme d'essai avec la télécommande. Cela permet d'en tester le bon fonctionnement, et de vous familiariser avec son utilisation.

Elle contient une pile « bouton » d'une durée de cinq ans environ.

Ces piles sont testées par le transmetteur lorsque vous envoyez une alarme.

L'antenne de l'appareil

L'antenne doit toujours être placée verticalement, **comme sur la photo**, pour permettre un bon fonctionnement de la télécommande.



Renseignements sur le traitement d'une alarme
 Problème de fonctionnement de l'appareil

01 46 12 12 24
24 heures sur 24

Renseignements administratifs
 Renseignements sur le service Téléassistance
 Mise à jour des informations de votre fiche abonné

01 46 12 12 12
Du lundi au vendredi

L'appareil est en état normal de fonctionnement lorsque le voyant Vert est allumé et qu'il est raccordé à une prise de téléphone et à une prise de secteur 220V.

Ne débranchez pas votre appareil Ne coupez pas votre compteur électrique

Si vous quittez votre domicile pour plusieurs jours et que vous êtes exceptionnellement amené à couper votre compteur, il est important d'appeler la station d'écoute – **bouton bleu** du transmetteur - qui conviendra avec vous de la procédure à suivre pour mettre votre terminal sur arrêt.

Si le transmetteur se trouve débranché de la prise de courant ou si une coupure EDF survient, il émet immédiatement un « bip » et le voyant vert clignote pour signaler le problème, et le répète 1 fois chaque heure durant 4 heures si la panne se prolonge.

La fiche « Abonné Téléassistance »

Vous avez fourni des indications sur vos contacts lors de l'installation de votre transmetteur. Ils sont essentiels pour la réalisation du service.

En cas de modification d'un numéro de téléphone, d'un nom...

Contactez :

le 01 46 12 12 12, du lundi au vendredi

le 01 46 12 12 24, 7 jours sur 7.

Facturation et Abonnement téléphonique

Périodiquement et automatiquement, l'appareil envoie un test de contrôle. Si votre facture téléphonique est détaillée, ces appels tests apparaissent en 0 826 ou 0 825 (0,15 € TTC/mn).

Ces mêmes numéros figurent sur votre facture lorsque vous lancez une alarme.

Important : afin que votre appareil de Téléassistance fonctionne

- Votre abonnement téléphonique ne doit pas faire l'objet de restriction d'appel.
- Il doit permettre l'envoi d'appels vers des numéros commençant par **0 826** et **0 825**.
- Il doit être raccordé au réseau France Télécom(*)

(*) Le réseau France Télécom est le seul garantissant aujourd'hui un acheminement correct des appels, les abonnés ayant d'autres opérateurs que France Télécom ne doivent pas choisir la pré-sélection, ni le dégroupage.